

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

## Culture

# Lancement de la Dynamo culturelle saison 2

## De février à juin 2016

Pour la seconde année, Rennes Métropole propose, de février à juin 2016, la Dynamo culturelle, dispositif innovant de soutien aux projets culturels, en partenariat avec la plateforme de financement participatif proarti.fr.

La Dynamo culturelle permet d'accompagner de nouvelles initiatives culturelles sur le territoire. C'est aussi l'occasion pour chacun de devenir acteur en soutenant et en finançant les projets culturels qu'il souhaite voir émerger.

### Une opération innovante à l'initiative de Rennes Métropole

Rennes Métropole est la première collectivité en France à avoir lancé et piloté un projet d'accompagnement au financement participatif qui a pour objectif de :

- > dénicher de nouveaux acteurs, projets ou talents ;
- > permettre à des personnes amateurs de trouver des financements ou de tester leur projet professionnel en le présentant auprès des internautes ;
- > expérimenter un nouveau mode de soutien de la collectivité, en partageant le choix des projets subventionnés avec les internautes sur la plateforme de financement participatif ;
- > fédérer les habitants du territoire autour de projets culturels.

La Dynamo culturelle permet ainsi d'expérimenter en adoptant une approche nouvelle de participation contributive des citoyens.

Du côté des porteurs de projet, cette opération leur permet de croiser leurs réseaux (personnels, professionnels, associatifs, institutionnels...). La Dynamo apporte une visibilité importante et une diversification de soutiens à leurs projets. Elle crédibilise également les campagnes vis-à-vis des donateurs grâce au label apporté par la collectivité.

### Déroulé de l'opération

Première étape pour les porteurs de projets : constituer leurs propositions auprès de proarti.fr, plateforme de mécénat participatif. L'équipe de proarti est chargée d'accompagner les créateurs dans leurs démarches à travers un parcours de sensibilisation au mécénat culturel et aux enjeux du financement participatif.

Pour être labellisés, les projets devront répondre à trois principaux critères :

- > s'inscrire dans une démarche artistique et culturelle innovante ;
- > être portés par des personnes ou des associations domiciliés dans les communes

---

de la métropole rennais ;  
> ne jamais avoir bénéficié d'un soutien de Rennes Métropole.

Deuxième étape, les projets qui répondent aux critères sont présentés sur [proarti.fr](http://proarti.fr) et mènent leur collecte de financement participatif auprès des habitants pendant 75 jours. **En 2016, deux sessions de collecte seront proposées : la première du 1er février au 15 avril et la deuxième du 16 avril au 30 juin.**

En appui de ce financement participatif, une dotation globale de Rennes Métropole de 5 000 € récompensera sous forme de prix les projets qui se distinguent par leur collecte participative. Seront récompensés pour chacune des deux collectes :

- > le projet dont la collecte réalisée sur la plateforme a recueilli le plus de recommandations (1 000 €) ;
- > le projet le plus soutenu par les habitants de Rennes Métropole (1 000 €);
- > le projet ayant finalisé sa collecte le plus rapidement (500 €).

## Pratique

---

→ **AGENDA** : Atelier d'information et d'accompagnement sur le dispositif Dynamo Culturelle, jeudi 14 janvier de 16 h à 18 h, aux Champs Libres.

→ **CALENDRIER – SAISON 2 :**

Atelier de formation et rendez-vous individuels (session 1) : **jeudi 14 janvier**

Date limite de dépôt des projets sur [proarti.fr](http://proarti.fr) : **vendredi 22 janvier**

Lancement de la collecte (session 1): **lundi 1<sup>er</sup> février**

Dynamo pitch (présentation des projets au public) : **jeudi 3 mars – Bâtiment Pasteur**

Clôture de la collecte (session 1) : **vendredi 15 avril**

Atelier de formation et rendez-vous individuels (session 2) : **jeudi 3 mars**

Date limite de dépôt des projets sur [proarti.fr](http://proarti.fr) : **vendredi 8 avril**

Lancement de la collecte (session 2) : **samedi 16 avril**

Clôture de collecte (session 2) : **jeudi 30 juin**

Remise des prix aux lauréats des deux sessions: **juillet 2016**

→ **Découvrir la Dynamo culturelle sur le site de proarti** : [www.proarti.fr](http://www.proarti.fr)